



Charte parents-enfants KT Sainte Bernadette

Pour que l'année de KT se déroule au mieux et soit enrichissante pour tous, nous demandons aux parents et aux enfants de respecter quelques règles, simples mais très importantes, tout au long de l'année.

Assiduité : les séances ont lieu chaque semaine hors vacances scolaires. Elles suivent un programme qui demande, pour rester cohérent, la présence des enfants à chaque rencontre. En cas d'absence exceptionnelle planifiée, les parents doivent prévenir le catéchiste au moins 48h en avance. En cas d'absence imprévue (maladie,...), les parents doivent contacter le catéchiste dès que possible par SMS ou téléphone. De même, en cas d'annulation exceptionnelle de la séance, le catéchiste ou la responsable du KT informe les parents au plus tôt.

Ponctualité : la séance de KT commence à l'heure. Les retards, même de quelques minutes, perturbent le groupe et compliquent la tâche du catéchiste : les enfants doivent donc être présents dès le début de la séance de KT.

Respect du groupe et du catéchiste : c'est le catéchiste qui anime le cours, donne la parole, attribue les responsabilités. Les élèves se conforment aux instructions du catéchiste et respectent le temps de parole des autres. Chaque séance de KT est structurée, préparée et a des objectifs précis : le chahut, le bavardage, les jeux (en dehors de ceux proposés par l'enseignant), les appareils électroniques tels que téléphones, tablettes, etc sont proscrits.

Les élèves doivent systématiquement venir en cours avec le cahier, remis en début d'année, ainsi que leur trousse de KT.

Communication : les catéchistes communiquent leurs coordonnées en début d'année et sont joignables pour toute question ou problème. Les parents, de leur côté, doivent fournir en début d'année des coordonnées à jour (mail et/ou téléphone) et répondre aux sollicitations de l'équipe de KT durant l'année dans un délai raisonnable. En cas de changement de coordonnées, merci de prévenir la responsable de l'équipe KT qui transmettra aux enseignants.

Pauses KT : tous les enfants et leurs parents sont invités 5 dimanches matins dans l'année pour rencontrer le Père Louis-Pasteur et les catéchètes, pour être informés des différentes célébrations (Sacrement de Réconciliation, Première Communion etc...), pour répondre aux questions, pour réfléchir ensemble sur un point important de la Foi. Leurs présences sont très souhaitables. Ils doivent prévenir en cas d'absence.

J'ai pris connaissance de la charte du KT et m'engage à la respecter tout au long de l'année.

Les parents

L'animateur de l'équipe KT

Le jeune